

Lutte contre les sectes Quel avenir pour l'ADFI ?

Publié le mercredi 20 avril 2011 à 11H00

« Avoir l'esprit ouvert ne veut pas dire qu'il doit être béant à toutes les bêtises », disait Jean Rostand.

C'est sur ces termes que l'assemblée générale de l'association de défense des familles et de l'individu victimes de sectes a débuté ce samedi dernier à la salle Paul-Bert.

Car même si les sectes se font plus rares dans la région, il faut garder l'œil ouvert car leurs méthodes de recrutement sont aussi plus sournoises.

Conseil et écoute

L'association, présente dans toute la région, conseille, rassure et oriente. Elle répond aux questions qu'on peut lui poser soit par téléphone, soit sur rendez-vous.

Mais ces derniers temps, les appels sont moins nombreux, les gens se renseignent directement sur internet et du coup, les antennes de l'ADFI vivent au ralenti et se demandent quelle conduite à adopter quant à leur avenir.

« Il ne faut pas fermer l'association mais laisser quelques téléphones toujours disponibles et deux antennes à Saint-Dizier et Reims, pour répondre à d'éventuelles demandes », suggère le président.

Position tout de suite adoptée par l'assemblée qui reste également convaincue que le contact humain est essentiel, surtout lorsqu'il s'agit parfois de dénoncer

l'indénouable, mais que les permanences et les budgets doivent être réduits.

Les membres restent très ouverts et actifs, leur combat dépasse souvent les portes du local. L'ADFI continue l'information et la lutte à travers sa revue « Bulles » disponible en mairie, et à son antenne la plus proche à Saint-Dizier où elle est joignable au tél. 03.25.05.78.26



L'association garde ses permanences à Reims et Saint-Dizier.